

AVIS DE DÉSIGNATION

Au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Sommets

MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant sur le territoire du centre de services scolaire à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Sommets.

PEUT SE PORTER CANDIDAT

- Un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du centre de services scolaire, qui n'est pas membres du personnel du centre de services scolaire et possédant les qualités et conditions requises

Les membres de la communauté sont des partenaires importants pour la réussite des élèves et leur contribution est essentielle au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Sommets. Nous sommes donc à la recherche de membres de la communauté engagés, dynamiques et disponibles, ayant à cœur l'école publique et la capacité de privilégier l'intérêt de tous les élèves. Les administrateurs recherchés doivent partager les valeurs de l'organisation : la coopération, la bienveillance, l'excellence et l'accomplissement.

Les décisions du conseil d'administration reposeront sur le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 disponible sur le site Internet <https://www.cssds.gouv.qc.ca/cssds/plan-dengagement-vers-la-reussite/>.

Un minimum de quatre séances publiques du conseil d'administration devront se tenir annuellement. Les membres ont droit à une allocation de présence (selon les normes fixées par le gouvernement) et au remboursement des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions.

TROIS POSTES OUVERTS AUX CANDIDATURES

- Une personne âgée de 18 à 35 ans
- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- Une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

CONDITIONS ET QUALITÉS REQUISES

- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire
- Avoir au moins 18 ans
- Être citoyen canadien
- Ne pas être en curatelle
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la *Loi sur la consultation populaire*, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de la *Loi électorale* ou de la *Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* au cours des cinq dernières années

SONT INÉLIGIBLES

- Un membre d'un conseil d'une municipalité
- Un membre du personnel du centre de services scolaire
- Un membre de l'Assemblée nationale
- Un membre du Parlement du Canada
- Un juge d'un tribunal judiciaire
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du *Code du travail* (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation

- Une personne à qui une peine d’emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l’acte commis)
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d’administration d’un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Une candidature est proposée au moyen d’un formulaire de mise en candidature disponible sur le site Internet www.cssds.gouv.qc.ca/conseil-dadministration/.

L’original du formulaire de mise en candidature doit être transmis à la direction générale **au plus tard le 15 mai 2022 à 16 h**, à l’adresse courriel elections@cssds.gouv.qc.ca.

PROCESSUS DE DÉSIGNATION ET ANNONCE

Chacun des trois membres représentants de la communauté sera désigné par les membres parents et représentants du personnel, qui se réuniront à cette fin le mardi 7 juin 2022. Cette séance de cooptation sera précédée d’une période d’entrevues.

Les trois membres désignés seront annoncés le mercredi 8 juin 2022. Les désignations prennent effet le 1^{er} juillet 2022.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à Me Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications, à l’adresse courriel elections@cssds.gouv.qc.ca ou consulter le site Internet www.cssds.gouv.qc.ca/conseil-dadministration/.



Édith Pelletier, directrice générale

11 avril 2022

Date